

QUATRIÈME ANNÉE - N 4.731

ABONNEMENTS:

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Nièvre et Limité	44.00	25.00	13.00
Autres départements	52.00	28.00	15.00
Union Postale	62.00	34.00	18.00

MERCREDI

8

FEVRIER 1922

GÈNES & VERSAILLES

Qua la Conférence de Gènes aboutisse à un résultat : du traité de Versailles, il ne resterait qu'un mauvais souvenir. Tant mieux, disent hautement les contempteurs du pacte de juin 1919, qui ont déjà ses erreurs et ses lacunes, n'est cependant pas sans que l'on ne s'attende à ce que le traité de Versailles, par sa portée plus acheminée, n'aurait pas prétendu le contraire, et en proclamant bien haut les mérites, si dans un mois, les délégués des puissances, avant toute discussion, apportaient, au nom de leurs gouvernements respectifs, cette déclaration : « Du traité de Versailles et des accords qui ont suivi, nous faisons table rase ; nous allons en reprendre l'examen ab ovo, étant entendu que chaque nation rapportera les avantages dont elle a bénéficié, dans les mêmes conditions qu'elle a hérité, ayant perçu plus que son dû, rapportée à une succession. Quand cette restitution sera opérée, nous procéderons à un nouvel examen, cette fois, d'après le droit et la justice ».

La plus stricte équité voudrait qu'il en soit ainsi. Cependant, l'Angleterre n'y consentira jamais. Du traité de Versailles, elle a tiré tout ce qu'elle a pu, elle a toute satisfaction, mais elle n'est pas encore satisfaite, car elle se rend compte qu'une révision lui permettrait d'obtenir de nouvelles concessions qui augmenteraient son prestige, favoriseraient son commerce, son industrie, lui feraient regagner et au-delà, ce que des difficultés intérieures et politiques lui ont fait perdre depuis trois ans.

Pour amener toutes les puissances à se rallier à son point de vue actuel, M. Lloyd George en campagne en vient à tous les échos : « Ce que l'on veut faire à Gènes, c'est le pacte de Versailles, mais sans les peuples de l'Europe, paix sans laquelle il est impossible d'assurer, à la fois, la restauration économique de l'Europe et le paiement des réparations. Sans ce pacte, l'Europe ne sortira pas du marasme dans lequel elle est plongée. La reconstruction du marché est essentielle à tous les peuples, et spécialement aux peuples exportateurs, et dès lors, les créanciers de réparations et, dès lors, les créanciers de ceux-ci ont le plus vif intérêt à favoriser cette restauration ».

En supposant, ce qui est possible, mais nullement prouvé, que l'Europe fatiguée, épuisée, se range à l'avis de M. Lloyd George, déchire le traité de Versailles, aucune puissance, désormais, ne se considérera liée par la signature du pacte de Versailles. Elles signeront, toutes, ce qu'on leur proposera, se réservant de dérober, dès qu'elles se croiront en situation de le faire.

M. Lloyd George est persuadé du contraire. Fort de son omnipotence actuelle, il est persuadé que tant qu'il vivra, il pourra faire la loi au monde, et il est certain que ses successeurs auront le même pouvoir. Si Dieu lui prête vie, il ne tardera pas à faire son *mea culpa*. Déjà, il devrait se rendre à l'évidence. Les avertissements ne lui manquent pas.

Tandis que Radek proclame le désir des Soviets de renouer des relations avec la France, que Moscou est prêt à accepter les conditions préalables posées par le Conseil Suprême, dont la principale est de renoncer à la propagande bolcheviste, et que M. Lloyd George parait plus que jamais content de sa politique à l'égard de la Russie soviétique (il n'est pas difficile), la III^e Internationale envoie à ses sections de l'Europe occidentale une circulaire signée Zoubov, directeur de Petrograd, président de la III^e Internationale, Katanian chargé de la section de propagande, et Angold, secrétaire. Dans ce document, sont exposées les voies les plus pratiques pour la désorganisation de la flotte et de l'armée de l'Europe. En voici les passages essentiels :

« En premier lieu l'effort principal doit se porter sur les équipages de la flotte de guerre, où le terrain est très favorable pour la propagande communiste, en particulier dans les flottes française et anglaise. L'exemple de la révolution russe d'octobre — dans laquelle Cronstadt et la flotte de la Baltique jouèrent un grand rôle — et celui de la révolution allemande, dont les matelots furent les promoteurs, sont précieuses à cet égard. C'est pourquoi les bureaux et les sections russes doivent créer dans tous les grands ports des noyaux spéciaux d'organisations et d'agitateurs qui s'efforceront, par tous les moyens, d'entrer en rapport avec les équipages des vaisseaux de guerre, y former des noyaux, y avoir leurs hommes. En même temps le travail entrepris jusqu'à ce jour, dans les territoires occupés (pays rhénans, Haute-Silésie, Constantinople), parmi les armées de l'Entente, doit être élargi parmi les troupes cantonnées en France et en Angleterre même. A cet égard, il faut laisser aux partis communistes français et anglais une entière initiative. Nous devons leur indiquer que leurs agitateurs doivent lâcher de mettre à profit les mille petits faits de la vie du soldat pour ébranler l'obésité des hommes vis-à-vis des officiers, de la discipline, du règlement, et du sentiment de leur devoir qui consiste à défendre la tranquillité bourgeoise. En outre, il faut répandre largement les idées pacifistes, les idées de désarmement et montrer que les capitalistes et les bourgeois créent de grandes armées et prennent des conflits de peuples pour leurs seuls intérêts et profits ».

Tout en détruisant l'armée blanche, la Russie bolcheviste a mis sur pied une armée rouge, plus que disciplinée, dont les effectifs actifs s'élèvent, aux dires de Trotsky, à 1.300.000 hommes. Quoique décide la Conférence de Gènes, cette armée ne sera pas réduite. Autrement dit, l'Europe entière désarmée, tandis que la Russie révolutionnaire conservera ses forces pour conquérir l'Europe. Angleterre comprise, et à y implanter le régime moscovite de désorganisation sociale et de révolution mondiale.

Voici ce que nous réserve la Conférence de Gènes si elle réussit : l'Europe, sans honneur, se moquant de ses engagements, de sa signature, par la dénonciation du traité de Versailles, pour tomber, par le pacte de Gènes, dans le communisme révolutionnaire, Lénine et ses disciples régneront.

P.-H. SAINT-PO.

LA RECONSTRUCTION DES REGIONS ENVAHIES

M. Inghels attaque violemment M. Loucheur qui se défend énergiquement et réclame l'indulgence pour les quelques erreurs commises

M. REIBEL PROMET, SI LES ACCUSATIONS DE M. INGHELS SONT RECONNUES EXACTES, DE PRENDRE TOUTES LES SANCTIONS NÉCESSAIRES

PARIS, 7 février. — M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 heures. On reprend la discussion du budget des dépenses reconstruites.

M. Marcel Habert rend hommage aux habitants des régions dévastées, dont le courage a permis à la France d'obtenir la victoire.

« Nous ne trouverons jamais qu'ils nous demandent de trop, mais cependant il importe que pour éviter les abus, nous exerçons notre contrôle sur les dépenses qui sont envisagées dans les pays dévastés. »

M. Marcel Habert examine ce qui reste à faire pour achever la reconstruction. Le main-d'œuvre est suffisante, sans la participation de la main-d'œuvre allemande. Les matériaux ne manquent pas, c'est l'argent qui fait défaut. Pour l'avoir, il faut faire payer l'Allemagne.

M. Marcel Habert examine l'accord de Wiesbaden. Il estime qu'il ne faut pas demander à l'Allemagne trop de matériaux ou de main-d'œuvre et ne pas abuser des livraisons en nature, car ce serait autant de moins dans la richesse générale de la France.

M. Loucheur se défend

M. Loucheur prend la parole : Je vous répondrai une fois pour toutes, dit-il, aux attaques contre le ministre des régions libérées, dont j'ai été ministre.

« Je crois être sûr que l'on ne m'adresserait pas des reproches aussi injustes que ceux qui m'ont été apportés à cette tribune. Je ne donne à personne, pas même à M. Inghels, le droit de formuler aucune accusation. »

M. Loucheur dément alors les allégations de M. Inghels, en ce qui concerne diverses sociétés auxquelles il aurait participé. Puis il défend énergiquement son bon frère, mis en cause par le député socialiste et un milieu de mouvements divers, il dit à M. Inghels :

« Vous avez menti et, je suis à l'entière disposition de la commission des régions libérées pour lui fournir tous les renseignements nécessaires. »

M. Inghels de répondre aussitôt : Acceptez la commission d'enquête.

M. Loucheur refuse. Non, dit-il, la commission des régions libérées a tous les éléments pour tout savoir.

« M. Loucheur déclare à M. Inghels d'avoir, d'ailleurs, exigé de 5 milliards les sommes versées aux industriels du Nord. Les dégâts industriels de la région, valeur au 31 décembre 1921, s'élevaient à 25 milliards. Or, les industriels ont reçu jusqu'au 31 décembre 1921, 11.300.000.000 de francs, compris les avances en nature. Quant aux avances en espèces, sur emprunt garanti par eux, elles ne furent que de 1.800.000.000 de francs. »

Puis, l'ancien ministre rappelle qu'il s'est efforcé, lors de son passage aux régions libérées à faire baisser le prix des constructions.

Quant aux petits sinistrés, dit-il, il n'ont pas été négligés. Les sinistrés ont des dégâts s'élevant à 9.400.000.000 de francs, valeur actuelle. Au 31 décembre 1921, 60 % des dossiers ont été examinés.

Puis, M. Loucheur demande quelque indulgence pour les erreurs qui ont pu être commises dans son entreprise.

J'ai fait, dit-il, ce que j'ai pu pour en corriger un certain nombre. Je puis affirmer à la Chambre que l'argent des contribuables, dépensé pour la reconstruction des régions libérées, a été bien employé.

M. Loucheur regagne son banc. M. Reibel se lève :

« La reconstruction des régions libérées, dit-il, est la première préoccupation du gouvernement. Le gouvernement maintient intégralement les prévisions faites pour ce budget et le programme financier reste le même. Le gouvernement a ajouté même 80 millions destinés au remboursement d'échéances, somme qui sera supportée par le trésor public. Je n'ai rien à ajouter aux paroles de M. Loucheur, en ce qui concerne l'interprétation de M. Inghels. »

Le gouvernement ne peut pas accepter la demande d'enquête mais j'accueillerais toutes les précisions que M. Inghels et ses collègues me fournissent et si elles sont reconnues exactes, je ne reculerais pas devant les sanctions qu'elles soient.

En attendant, je dois considérer les accusations portées comme inexistantes, et que l'œuvre de la reconstruction a été poursuivie par des hommes honnêtes.

LES ACCORDS DE WIESBADEN

M. Reibel déclare ensuite que le rôle de l'Etat doit surtout consister à encourager, soutenir et faciliter les initiatives privées.

Il promet d'examiner les demandes des députés des régions dévastées, de tenir la main à ce que les jugements soient rendus le plus vite possible, surtout pour les dossiers qui sont les plus petits et les plus vite examinés. Le gouvernement aidera les communes à reconstruire leurs écoles et encouragera les groupements de sinistrés.

Le ministre s'explique longuement sur la question des réparations en nature et expose les directives du gouvernement sur les accords de Wiesbaden.

« Il ne s'agit pas pour la France, dit-il, de renoncer à aucun de ses droits. Les réparations en nature sont prévues au traité de paix. Nous ne pouvons les accepter que comme complément des indemnités que doit payer l'Allemagne. »

« Si on est convaincu que l'Allemagne ne peut pas tout payer en marks et il faut bien se résigner à cette idée des réparations en nature. Le gouvernement envisage donc avec vous dans quelles conditions on pourra accepter et prendre les mesures nécessaires pour que l'intérêt national soit le moins à en souffrir. Un grand nombre d'industriels sont prêts à collaborer avec le gouvernement qui estime que les accords de Wiesbaden doivent être signés en prenant naturellement toutes les précautions pour ne pas léser l'industrie française par une concurrence déloyale. »

« En ce qui concerne la main-d'œuvre allemande qui est une question toute spéciale, M. Reibel déclare qu'on a manqué de main-d'œuvre spécialisée, devons-nous introduire de la main-d'œuvre allemande ? »

M. Reibel, traitant de l'emploi de la main-d'œuvre allemande, dit qu'il croit que si la question ne peut pas se poser de l'employer dans les grandes agglomérations, elle peut être utilisée dans les régions désertiques et en prenant toutes les précautions dans les localités dont les habitants accepteraient cette main-d'œuvre.

M. Reibel conclut en rendant hommage aux habitants des régions libérées qui, au milieu des difficultés presque insurmontables, s'efforcent à remettre en état les contrées qui ont tant souffert.

M. Inghels accuse

Après une intervention de M. Evrard qui critique le fonctionnement de certaines commissions cantonales et qui demande au ministre de faire cesser ces abus, M. Inghels remonte à la tribune.

« Je maintiens, dit-il, que M. B..., industriel du Nord, n'avait pas plus de 7 millions avant la guerre, a touché plus de 15 millions. L'installation actuelle de M. L..., beau-frère de M. Loucheur, est un scandale en comparaison de celle d'autrui. »

J'accuse, dit l'orateur, les ministres d'avoir permis des gaspillages. J'accuse un certain nombre d'industriels d'elles-mêmes de sommes supérieures à celles qui leur revenaient. J'accuse les services de la reconstruction d'avoir favorisé les industriels dans de très grandes proportions avant même que leurs dossiers soient établis.

M. Inghels cite le cas d'un industriel d'Étain qui a reçu cinq millions qu'il n'a pas employés à relever son usine.

M. Reibel répond :

« Communiquez-moi tous les documents intéressants et je vous assure que les sanctions interviendront sans retard, si les abus que vous signalez sont réels. »

M. Inghels répond catégoriquement :

« Demain, je vous remettrai mes dossiers. Je compte sur vous pour faire toute la lumière et la justice, et si je n'ai pas satisfaction, je retournerai à cette tribune avec des dossiers complets. »

La discussion générale est close.

La Chambre ajourne à vendredi l'interpellation de M. Bouteille, sur l'assassinat de soldats français en Haute-Silésie, ainsi que celle sur les accords d'Angora.

La séance est levée à 18 h. 55.

M.M. Cruppi et Duchain, sénateurs de la Haute-Garonne, viennent d'être exclus du parti radical-socialiste

Toulouse, 7 février. — La Fédération du parti radical-socialiste de la Haute-Garonne s'est réunie hier, à Toulouse, sous la présidence de M. Raymond Leygue, ancien sénateur, conseiller général, pour discuter la question de la politique intérieure du parti. L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« La Fédération départementale du parti républicain radical-socialiste, constatant l'attitude équivoque et trop souvent antidémocratique des citoyens Cruppi et Duchain, tous deux sénateurs de la Haute-Garonne, votent et prononcent l'exclusion du parti de ces citoyens. »

LES EMBARRAS DE L'ANGLETERRE

De sanglantes émeutes éclatent aux Indes

Le nombre des victimes est considérable

LONDRES, 7 février. — De graves nouvelles arrivent de l'Inde. Des émeutes se sont produites sur certains points du territoire des Provinces-Unies et on a enregistré un nombre considérable de morts.

« Deux mille volontaires et villageois ont attaqué les bureaux de la police du village de Chauri-Chaura, de la région de Gorakhpur. Tout le personnel a été massacré et les bureaux ont été ensuite incendiés avec les cadavres qu'ils contenaient. »

« A Barilly, centre des provinces-unies, 5.000 volontaires, renforcés par la foule, ont attaqué l'hôtel de ville. La police et la troupe ont chargé. Le magistrat du district et l'inspecteur de police ont été blessés par des briques lancées contre eux. Les assaillants ont eu deux morts et cinq blessés. »

Un message de Gandhi

LONDRES, 7 février. — On annonce de Bombay que Gandhi est arrivé samedi dernier dans la petite province de Bardoli, qu'il a choisie pour inaugurer la campagne de « désobéissance civile ».

Dans un message adressé au vice-roi, Gandhi annonce qu'il est prêt à abandonner sa politique agressive si toutes les personnes actuellement incarcérées ou en instance de jugement sont relâchées et si la presse est libérée de tout contrôle administratif.

Au Transvaal, les mineurs proclament la république

LONDRES, 7 février. — Les télégrammes reçus ces jours derniers de Johannesburg, annonçaient l'extension de la grève des mineurs du Transvaal, qui a éclaté.

L'aim de sanctionner la situation industrielle empire à vue d'œil et menace même de dégénérer en véritable mouvement révolutionnaire.

Les grévistes ont tenu, dans la capitale, une grande réunion au cours de laquelle une résolution présentée par M. Waterson l'un des leaders, demandant aux membres du Parlement de préférer de proclamer la République et de former un gouvernement provisoire, a été votée au milieu des acclamations de l'assemblée.

D'autre part, on apprend que les « commandos » (nom donné pendant la guerre des Boers aux chefs de l'armée rebelle) prêtent pour aujourd'hui un mouvement armé qui a pour but immédiat de chasser les fonctionnaires actuels.

LE CORPS DIPLOMATIQUE AU VATICAN

ROME, 7 février. — Le Pape a reçu la visite des membres du corps diplomatique, de l'aristocratie, les personnages de la Cour pontificale et tous les employés de la secrétairerie d'Etat.

La troisième obédience

ROME, 7 février. — Ce matin à 11 heures, le Pape, précédé des cardinaux de la Cour et de gardes pontificaux, s'est rendu à la Chapelle Sixtine pendant que le chœur chantait le « Te Deum ». Le Pape a reçu la troisième obédience des cardinaux. Ensuite, le Pape a donné sa bénédiction et il s'est retiré dans ses appartements.

La joie des compatriotes de Pie XI

ROME, 7 février. — Parmi les premières personnes qui ont été reçues par le Pape Pie XI, se trouvait son cousin l'abbé Enrico Ratti, curé de Seregno. Le Pape a un autre cousin également prêtre. On apprend l'arrivée de son frère Fermo à l'île, lequel, comme agriculteur, perpétue dans la famille la profession du père du nouveau Pape.

« La famille Ratti a été informée télégraphiquement de l'événement par le secrétaire du cardinal. La municipalité de Desio, ville natale du Pape, a été également informée télégraphiquement et a pris aussitôt des dispositions pour que l'événement soit connu de la population qui est en liesse. »

Désespérées, deux jeunes filles se brûlent vivantes

BORDEAUX, 7 février. — Deux jeunes femmes, Adèle Carly, 31 ans, brodeuses et Nelly Fredouil, 30 ans, ont tenté de se suicider dans la nuit.

Elles imbibaient leurs chemises de pétrole ainsi que la couverture de leur lit, puis y mirent le feu.

Les voisins attirés par les cris déchirants des désespérées, entrèrent dans la porte de l'appartement et éteignirent les flammes.

Les deux femmes furent retirées vivantes, mais dans un état désespéré. Elles ont été transportées à l'hôpital. Mlle Nelly Fredouil, désespérée de l'abandon de son ami, aurait convaincu Adèle Carly de mettre fin à ses jours en même temps qu'elle.

LES FORCES HYDRAULIQUES DE LA DORDOGNE

PARIS, 7 février. — Les sénateurs et les députés de l'Allier, du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, réunis au Sénat, ont entendu les délégués de la région économique de Clermont-Ferrand exposer pourquoi et comment cette région demande la concession des forces hydrauliques de la deuxième section de la Dordogne.

A l'unanimité, ils ont approuvé le principe de cette concession qui doit permettre l'aménagement de plus de 5.000 kilowatts.

Le service de 18 mois, déclare M. Poincaré, constituera une étape vers le service d'un an

PARIS, 7 février. — Les commissions des finances et de l'armée ont tenu, cet après-midi, une séance commune pour procéder à l'audition du président du Conseil, assisté des ministres des Finances et de la Guerre, sur les répercussions financières du projet de loi sur le recrutement de l'armée.

M. Poincaré ayant déclaré qu'en qualité de président du Conseil il avait le devoir d'assumer la responsabilité des actes du gouvernement, a demandé la parole pour faire un exposé de la question.

Il a signalé notamment que, dans la pensée du gouvernement, le service de dix-huit mois ne constituait qu'une étape vers la réduction du service à un an.

Les événements, a-t-il dit en substance, à ce propos, obligent la France à être une puissance militaire, mais non pas militaire. Je ne veux à aucun prix que notre pays puisse être accusé par ses voisins d'impartialité.

Il a insisté ensuite sur l'importance qu'il attache à ne pas augmenter les charges qui pèsent sur le pays du fait de la contribution militaire.

A ce point de vue, le gouvernement fera tous ses efforts pour que les chiffres inscrits au budget de 1922 pour le budget de la guerre ne soient pas dépassés en 1923.

Ainsi amené à traiter la question des allocations pour familles nombreuses ayant plusieurs membres sous les drapeaux, M. Poincaré a déclaré que c'est la mise en application d'un principe de haute portée sociale et morale, mais qu'il ne voit pas pour sa part l'opportunité de son introduction dans une loi d'ordre purement militaire.

Le président du Conseil a ajouté qu'il n'y aurait pas l'an prochain d'appel de réservistes pour des raisons d'économie budgétaire.

« Les militaires qui devaient être convoqués en 1923 appartiennent à la classe 1919, et ont pour la plupart fait la guerre. Une période d'entraînement ne s'impose donc pas pour eux. »

Des réductions

M. Poincaré a exposé également, en ce qui concernait les crédits destinés principalement pour les règlements et s'élevait à 80 millions, qu'il pourrait être ramené sans inconvénient grave à 20 millions. De même les crédits demandés pour la préparation militaire pourraient être réduits dans des proportions très notables.

« Au sujet des effectifs budgétaires, le président du Conseil a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de tabler sur les chiffres du contingent total appelé sous les drapeaux, mais sur les effectifs réellement présents. »

Par conséquent, déduction faite des permissionnaires et des hommes en congé de convalescence, etc., le nombre moyen des journées de présence ne s'élèverait ainsi qu'à 630.000 hommes.

En terminant, M. Poincaré a insisté, ainsi que deux commissions, pour que la discussion du projet gouvernemental vienne en plus tôt devant les Chambres qui pourront l'amender s'il y a lieu.

Il faut, a-t-il conclu, que la France soit en état de se faire respecter pour être sûre d'être respectée.

Diverses questions ont été posées ensuite au président du Conseil. L'impression produite par cet exposé de M. Poincaré sur les membres des deux commissions a été satisfaisante.

Après l'audition du gouvernement, la commission des finances a délibéré à nouveau sur le projet de loi sur le recrutement et elle a adopté, par 15 voix contre 9, la motion ci-après :

« La commission des finances de la Chambre, prenant acte des engagements du gouvernement et de sa déclaration, suivant laquelle l'application du projet de loi réduisant le service militaire à 18 mois, ne saurait, en aucun cas, accroître les dépenses des prochains budgets de la guerre, et au-delà des crédits ouverts, pour l'exercice 1922, décide de donner un avis favorable au passage à la discussion des articles du projet sur le recrutement de l'armée. »

LES EMBARRAS DE L'ANGLETERRE

De sanglantes émeutes éclatent aux Indes

Le nombre des victimes est considérable

LONDRES, 7 février. — De graves nouvelles arrivent de l'Inde. Des émeutes se sont produites sur certains points du territoire des Provinces-Unies et on a enregistré un nombre considérable de morts.

« Deux mille volontaires et villageois ont attaqué les bureaux de la police du village de Chauri-Chaura, de la région de Gorakhpur. Tout le personnel a été massacré et les bureaux ont été ensuite incendiés avec les cadavres qu'ils contenaient. »

« A Barilly, centre des provinces-unies, 5.000 volontaires, renforcés par la foule, ont attaqué l'hôtel de ville. La police et la troupe ont chargé. Le magistrat du district et l'inspecteur de police ont été blessés par des briques lancées contre eux. Les assaillants ont eu deux morts et cinq blessés. »

Un message de Gandhi

LONDRES, 7 février. — On annonce de Bombay que Gandhi est arrivé samedi dernier dans la petite province de Bardoli, qu'il a choisie pour inaugurer la campagne de « désobéissance civile ».

Dans un message adressé au vice-roi, Gandhi annonce qu'il est prêt à abandonner sa politique agressive si toutes les personnes actuellement incarcérées ou en instance de jugement sont relâchées et si la presse est libérée de tout contrôle administratif.

Au Transvaal, les mineurs proclament la république

LONDRES, 7 février. — Les télégrammes reçus ces jours derniers de Johannesburg, annonçaient l'extension de la grève des mineurs du Transvaal, qui a éclaté.

L'aim de sanctionner la situation industrielle empire à vue d'œil et menace même de dégénérer en véritable mouvement révolutionnaire.

Les grévistes ont tenu, dans la capitale, une grande réunion au cours de laquelle une résolution présentée par M. Waterson l'un des leaders, demandant aux membres du Parlement de préférer de proclamer la République et de former un gouvernement provisoire, a été votée au milieu des acclamations de l'assemblée.

D'autre part, on apprend que les « commandos » (nom donné pendant la guerre des Boers aux chefs de l'armée rebelle) prêtent pour aujourd'hui un mouvement armé qui a pour but immédiat de chasser les fonctionnaires actuels.

LE CORPS DIPLOMATIQUE AU VATICAN

ROME, 7 février. — Le Pape a reçu la visite des membres du corps diplomatique, de l'aristocratie, les personnages de la Cour pontificale et tous les employés de la secrétairerie d'Etat.

La troisième obédience

ROME, 7 février. — Ce matin à 11 heures, le Pape, précédé des cardinaux de la Cour et de gardes pontificaux, s'est rendu à la Chapelle Sixtine pendant que le chœur chantait le « Te Deum ». Le Pape a reçu la troisième obédience des cardinaux. Ensuite, le Pape a donné sa bénédiction et il s'est retiré dans ses appartements.

La joie des compatriotes de Pie XI

ROME, 7 février. — Parmi les premières personnes qui ont été reçues par le Pape Pie XI, se trouvait son cousin l'abbé Enrico Ratti, curé de Seregno. Le Pape a un autre cousin également prêtre. On apprend l'arrivée de son frère Fermo à l'île, lequel, comme agriculteur, perpétue dans la famille la profession du père du nouveau Pape.

« La famille Ratti a été informée télégraphiquement de l'événement par le secrétaire du cardinal. La municipalité de Desio, ville natale du Pape, a été également informée télégraphiquement et a pris aussitôt des dispositions pour que l'événement soit connu de la population qui est en liesse. »

Désespérées, deux jeunes filles se brûlent vivantes

BORDEAUX, 7 février. — Deux jeunes femmes, Adèle Carly, 31 ans, brodeuses et Nelly Fredouil, 30 ans, ont tenté de se suicider dans la nuit.

Elles imbibaient leurs chemises de pétrole ainsi que la couverture de leur lit, puis y mirent le feu.

Les voisins attirés par les cris déchirants des désespérées, entrèrent dans la porte de l'appartement et éteignirent les flammes.

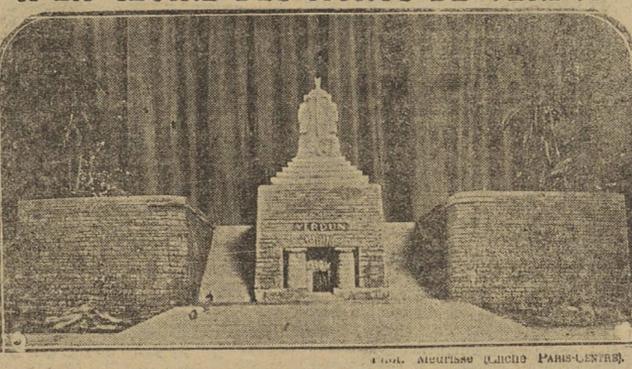
Les deux femmes furent retirées vivantes, mais dans un état désespéré. Elles ont été transportées à l'hôpital. Mlle Nelly Fredouil, désespérée de l'abandon de son ami, aurait convaincu Adèle Carly de mettre fin à ses jours en même temps qu'elle.

LES FORCES HYDRAULIQUES DE LA DORDOGNE

PARIS, 7 février. — Les sénateurs et les députés de l'Allier, du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, réunis au Sénat, ont entendu les délégués de la région économique de Clermont-Ferrand exposer pourquoi et comment cette région demande la concession des forces hydrauliques de la deuxième section de la Dordogne.

A l'unanimité, ils ont approuvé le principe de cette concession qui doit permettre l'aménagement de plus de 5.000 kilowatts.

A LA GLOIRE DES MORTS DE VERDUN



LE MONUMENT DU SOUVENIR

PARIS, 7 février. — M. Magnon, ministre de la guerre et des pensions, s'est rendu hier à 14 heures, au Petit-Palais, pour y visiter la maquette du monument qui sera élevé prochainement

DERNIERE HEURE

DEUXIEME EDITION - 3 HEURES MATIN

LE PARLEMENT BRITANNIQUE EST OUVERT

Dans son discours, le roi déclare qu'il espère voir sortir de la Conférence de Gènes une paix basée sur la justice

LONDRES, 7 février. — L'ouverture du Parlement a eu lieu aujourd'hui avec le public habituel. Le roi a prononcé le discours d'usage. Après s'être félicité de l'initiative du président Harding, qui avait resserré à Washington, les liens d'amitié entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le monarque s'est expliqué comme suit sur le problème des réparations.

Le problème du paiement des réparations a obtenu de l'Allemagne exige une attention soutenue de la part des Alliés. Le gouvernement allemand, à la requête des Alliés, a soumis lui-même des propositions qui sont à l'étude.

Les discussions récemment entamées, se poursuivent entre l'Angleterre, la France et la Belgique, en vue de la conclusion d'un accord envisageant une action commune dans l'éventualité d'une attaque non provoquée de la part de l'Allemagne.

Le roi a ensuite exprimé l'espoir que les prochaines discussions qui vont s'ouvrir à Paris entre les Alliés régleront définitivement la question du proche Orient.

Arrivant à la situation intérieure, il a préconisé la réduction des dépenses publiques au strict minimum et a indiqué la profonde inquiétude que lui causait la grave crise du chômage.

Le seul remède, a-t-il déclaré, est l'apaisement des suspicions internationales. La Conférence de Gènes pourra, je l'espère établir en Europe une paix basée sur la justice et aboutir au règlement des questions importantes, issues de la nécessité de la reconstruction financière et économique.

En terminant le discours du trône, il énumère les projets de loi qui seront prochainement déposés, notamment le projet de réforme de la Chambre des lords.

Tous les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires présents à Londres assistaient à cette cérémonie.

Aux Communes

La Chambre des Communes, comme la Chambre des lords, qui s'était ajournée après la lecture du discours du trône, a repris sa séance vers trois heures. Presque tous les députés sont à leur place et les tribunes sont comblées.

M. Hacking, député conservateur de la coalition, propose l'adresse en réponse au discours du trône.

Le député travailliste Clynes admet que la Conférence de Washington a été d'un grand avantage, mais qu'elle n'a rien fait au sujet du désarmement terrestre. Il espère que Washington n'est que la première des Conférences qui aboutiront à des accords, lesquels auront comme résultat, non pas la limitation des armements, mais le désarmement du monde.

M. Clynes, poursuivant, dit que l'accord avec la France et la Belgique, dont il est fait mention dans le discours du trône, est tel qu'il ne garantira pas la sécurité française à l'avenir ni la paix du monde. Le parti travailliste n'a aucune foi dans un pacte ou des alliances dont la portée dépasse, non seulement le maintien de la sécurité d'un pays, mais encore celui de la sécurité de tous les pays.

Nous croyons, dit M. Clynes, que nos ancêtres pour la liberté française, ont été très glorieux.

Après la France et en rapport avec sa population, la Grande-Bretagne a, pendant la guerre, souffert autant qu'un autre pays. Elle a souffert plus qu'aucun autre pays depuis la fin de la guerre.

En conséquence, il nous faut envisager ce pacte d'alliance sous un angle aussi large que possible et la sécurité et la prospérité ne peuvent être assurées d'une meilleure façon qu'en obtenant la bonne opinion du monde ou qu'en assurant par une association des peuples cette force et cette garantie contre des agressions futures que l'on ne peut trouver au même degré dans un simple accord entre la France ou un ou deux autres pays.

M. Lloyd George glorifie l'œuvre de la conférence de Washington...

M. Lloyd George, parlant de la Conférence de Washington, rappelle à M. Clynes que toutes les grandes résolutions prises au cours de la Conférence de la Haye, résolutions d'une portée générale, ont été mises en œuvre lors de la grande guerre à côté.

Les résolutions de Washington ont, au contraire, été précises ; elles ont porté sur des chiffres ; elles ont réduit le nombre des navires, le nombre des canons, le nombre des combattants. Elles ont abouti à une économie de millions de livres sterling pour le budget britannique. Cela, c'est un premier pas vers l'arithmétique de la paix, arithmétique critiquée par M. Clynes.

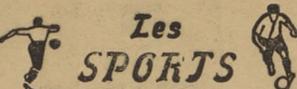
...et celui du Conseil suprême

Quant au Conseil Suprême, il a effectué le désarmement de l'Allemagne, il a arrêté le service militaire obligatoire de l'Allemagne ; il a pris des dispositions pour que des sommes très considérables soient versées à la France, à titre de réparation. Ces résultats ont été atteints au cours de la première conférence du Conseil Suprême.

Il a fallu procéder graduellement, mais on est arrivé à un très grand résultat : on a empêché les conflits de dégénérer en guerre, et cela est d'une grande importance.

Quant au pacte projeté avec la France, M. Clynes nous demande notre politique. Notre politique est une politique d'amitié et de coopération dans l'intérêt de la paix. Amitié ne signifie pas subordination ou obéissance à autrui, car cela est incompatible avec l'amitié ; amitié signifie franchise en coopération pour des objectifs communs.

Nos objectifs sont les mêmes, quoique nous ne soyons pas toujours d'accord sur les moyens de les réaliser.



Le Sporting-Club vierzonnais bat l'Association sportive P. O. de Tours

Le S. P. V. a battu l'A. S. P. O. de Tours par 8 points (2 essais, 1 but) à 3 points (1 but sur coup franc).

La partie fut jouée par un froid sec avec un belfort dégonflé. Tours présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

Tous présente une équipe en grand progrès sur celle qui est déjà venue à Vierzon, son jeu est plus classique et plus vite.

A Vierzon, l'équipe joue au-dessous de sa forme et le jeu ne fut guère plaisant à suivre, beaucoup de maladroites dont Tours aurait dû tirer parti.

NIÈVRE

NEVERS. Le temps. — Température : maxima — 1° ; minima — 5° ; pression barométrique : 6 heures, 757 m/m ; midi, 757 ; 17 heures, 756. Temps probable : Léger adoucissement de la température. Toujours beau.

(Communiqué par M. Perrot, opticien, Place Président Wilson, Nevers).

Au Journal officiel du 27 janvier. Est promu : (Réserve) au grade de lieutenant, le sous-lieutenant François-Guy Monnignat, du 1er régiment de montagne, (rang du 17 juillet 1931).

Les Amis de la musique. — Le Répertoire Riser aura lieu aujourd'hui à 20 h. 30, salle du Cinéma.

Les places : 8 francs ; prix de l'abonnement pour les trois derniers concerts : 20 francs ; tarif dégressif pour les familles de trois personnes et plus.

Pour tous ces renseignements s'adresser chez M. Arnaud, 10, rue de l'Arrière, Nevers.

Les dames sont priées de venir sans chapeau. La salle sera chauffée.

Polius Nivernais. — Les Polius Nivernais sont instamment priés d'assister, munis de leur insigne, aux obsèques de leur camarade Louis Tappin, décédé des suites de maladies contractées au front.

Une inhumation aura lieu au cimetière de Nevers, le mercredi 8 février. Réunion au Pont de Moussais, à 1 h. 30. — Le Comité des Polius Nivernais.

Trouvailles. — Réclamer à : M. Carro, 13, rue Saint-Dié, un bouton de manchette en métal jaune ; M. Charpentier, 44, rue de la République, un bouton de manchette en métal blanc ; M. Lottier, 45, rue Gabriel-Valette, un sac à main contenant une petite somme, des mouchoirs et une pièce d'identité ; M. Massot-Domboreil, 109, rue de la République, un sac à main contenant une petite somme, des mouchoirs et une pièce d'identité ; M. Jodel, 8, place Mossé, un morceau de billet de 50 francs ; M. Thévenier, bouchère au marché Carpe, une petite bourse en cuir contenant une petite somme ; M. Deshayes, 13, rue Félix-Faure, un pantalon d'automobile ; Mlle Garnier, employée des postes, un binocle ; au bureau de police, un parapluie, un sac à main contenant une paire de gants et une petite somme.

Etat civil : Naissance. — René Montabru, 48, rue Schœlcher.

Publications de mariage. — Pierre Gaudier, employé à la Ville de Paris et domicilié à Paris, et Juliette Berthomier, caissière, 3, rue Saint-Etienne.

— Louis Perlasco, 48 ans, teinturier, 37 rue du Commerce ; — Claude Bourgeois, 30 ans, journalier, 34, faubourg de Moussais ; — Léon Cosar Dubois, 45 ans, ajusteur, 1, rue de Paris ; — Marie-Anne Danel, 30 ans, remède, veuve de Claude Chanet, 1 bis, rue de l'École Normale.

VOITURES POUR ENFANTS. — BOUCAUT, 7 et 9, rue de Nevers. NEVERS. Le plus grand choix. — Les meilleurs modèles. Réparations et fournitures de toutes sortes.

LIQUEUR CORDIALE-MÉDOC MOULINS-ENGLBERT. Obseques. — Aujourd'hui lundi, a eu lieu l'enterrement de deux braves : Marcel Clément, sergent au 71^e bataillon de chasseurs à pied, et Léon Laborde, maréchal des logis, au 57^e d'artillerie.

Les sociétés et une foule considérable, composée notamment des habitants de Moulins-Englbert, Limanton, Sermages, etc.

A 10 heures, M. le Curé d'Evry, au cimetière, M. Arnaud, maire, et M. Vernet, ont prononcé des discours, rappelant la belle conduite de ces deux héros.

VARZY. Remise de décoration dans la subdivision des sapeurs pompiers. Une petite fête de famille a eu lieu dimanche à Varzy, à l'issue de laquelle les pompiers, les sapeurs étant réunis sur la place, le lieutenant Lucas, commandant la compagnie prononce d'une voix émue cette allocution :

« Aujourd'hui nous avons une prise d'armes pour féliciter notre caporal clairon, au quel il vient d'être accordé la médaille d'honneur. »

« Gustave Guyot entra comme clairon à notre subdivision le 1^{er} décembre 1889. Depuis cette époque, il fut un des sapeurs les plus remarquables, tant par son assiduité aux réunions, que par sa tenue irréprochable, sa discipline et son dévouement, ce qui lui valut d'être nommé clairon de la compagnie. Cette première récompense ne faisait qu'augmenter son amour et son amour pour notre corporation. Pendant ses vingt-deux ans de services, en tout temps, à l'école, au travail, au repos, comme capitaine, comme sapeur, il nous a toujours donné l'exemple du plus grand courage et du mépris du danger. Aussi, c'est avec un réel plaisir que je viens aujourd'hui sur la place de ce brave, la médaille d'honneur qui lui a été décernée. »

Après ce discours, le lieutenant Lucas a donné l'allocution au nouveau décoré.

M. Gustave Guyot est le frère de M. Félix Guyot, ancien capitaine de la compagnie, et il est le fils de sa mère, qui a été décorée de la médaille d'honneur et de sa mère, qui a été décorée de la médaille d'honneur.

Contravention. — M. L. E., de Chevannes-Changy, circulant en ville avec un vélo non éclairé d'énergie, fut arrêté.

Caisse d'épargne. — Séance du dimanche 5 février 1932. Versements, 3.000 francs ; remboursements, 1.000 francs.

Etat-civil de la semaine : Naissance. — Marie Laurent, veuve Richard, 83 ans.

Le prix du pain. — Le maire de Gannat a pris l'engagement de maintenir le prix du pain à 0 fr. 95 le kilo.

Art. 2. Chaque boulanger sera tenu d'afficher le présent tableau dans l'endroit le plus apparent de sa boutique.

Recette des finances. — Le paiement des pupilles de la nation aura lieu à la Recette des finances le lundi 6 février.

Etat civil : Mariage. — André Suchet, rue des Moulins, et Léopoldine, rue des Casernes.

Décès. — Parraud Antoine, 62 ans ; — Roux Patrice, 81 ans.

MAYET-DE-MONTAGNE. Une conférence remise. — Un nous communique la note suivante :

Le Comité de la Fédération régionale des victimes de la guerre du sud-est-bourbonnais vient d'exécuter auprès des nombreux camarades de la région de Mayet qui s'étaient déplacés pour assister à la conférence organisée par la Fédération ; une panne d'auto, à quelques kilomètres de Mayet, au milieu d'un brouillard intense, ayant empêché les délégués d'arriver à l'heure, le Comité a décidé de réunir à Mayet, le mardi 8 février, une conférence régionale.

Le Comité de la Fédération régionale des victimes de la guerre du sud-est-bourbonnais vient d'exécuter auprès des nombreux camarades de la région de Mayet qui s'étaient déplacés pour assister à la conférence organisée par la Fédération ; une panne d'auto, à quelques kilomètres de Mayet, au milieu d'un brouillard intense, ayant empêché les délégués d'arriver à l'heure, le Comité a décidé de réunir à Mayet, le mardi 8 février, une conférence régionale.

Le Comité de la Fédération régionale des victimes de la guerre du sud-est-bourbonnais vient d'exécuter auprès des nombreux camarades de la région de Mayet qui s'étaient déplacés pour assister à la conférence organisée par la Fédération ; une panne d'auto, à quelques kilomètres de Mayet, au milieu d'un brouillard intense, ayant empêché les délégués d'arriver à l'heure, le Comité a décidé de réunir à Mayet, le mardi 8 février, une conférence régionale.

Le Comité de la Fédération régionale des victimes de la guerre du sud-est-bourbonnais vient d'exécuter auprès des nombreux camarades de la région de Mayet qui s'étaient déplacés pour assister à la conférence organisée par la Fédération ; une panne d'auto, à quelques kilomètres de Mayet, au milieu d'un brouillard intense, ayant empêché les délégués d'arriver à l'heure, le Comité a décidé de réunir à Mayet, le mardi 8 février, une conférence régionale.

Le Comité de la Fédération régionale des victimes de la guerre du sud-est-bourbonnais vient d'exécuter auprès des nombreux camarades de la région de Mayet qui s'étaient déplacés pour assister à la conférence organisée par la Fédération ; une panne d'auto, à quelques kilomètres de Mayet, au milieu d'un brouillard intense, ayant empêché les délégués d'arriver à l'heure, le Comité a décidé de réunir à Mayet, le mardi 8 février, une conférence régionale.

ALBIER

Pour commémorer l'héroïsme des soldats de Vichy morts pour la France

Albiér, 7 février (de notre correspondant particulier). — Nous avons été admis, lundi, à contempler les restes de nos héros qui ont été enterrés dans un cimetière de Vichy, le 17 juillet 1931.

Parmi ceux-ci, nous avons beaucoup remarqué celui de M. Delpeyrier, staltaire à Tours, bien traité et bien présenté, auquel nous reprochons seulement sa tenue trop classique.

M. Delpeyrier est parmi ceux qui se sont le plus particulièrement inspirés de l'idée indigne, celui dont l'œuvre s'en écarte le moins ; amas de rochers, situé au milieu d'une vase ; au sommet, les restes de nos héros, un appel qui fait sortir du roc les morts glorieux.

M. Piron a d'ailleurs traité le sujet d'une façon analogue, mais plus sobrement ; sa conception, de même que celle de M. Peynot, intitulée « Au Drapier », nous a également été présentée les premières retouches.

Avec M. Roussel, la conception change ; un énoncé sobre avec haut relief à sa base représentant des femmes prosternées ; « Les Sources pleurent », le haut du sujet sacrifié à l'idée indigne.

Enfin, M. Yrondey, avec son « Sta Vintor Heroes », apporte une note gracieuse et de belle envolée avec des sujets bien traités. A tout cela, M. Rivière, présente un « Sarcophag » d'un joli modèle et d'une énergique composition.

Dans l'ensemble, toutes les œuvres reines méritent l'attention et le jury sera certes très embarrassé pour fixer définitivement son choix.

Arrêtation. — J.-B. Biron, 37 ans, originaire de la Courville (Creuse) a été arrêté pour vagabondage. On a trouvé sur lui des papiers paraissant falsifiés. Au dépôt.

Accident. — Lundi soir, M. Berger, marchand de chevaux, a été renversé à tout cheval sur un trottoir de la Gare. Le cheval a fait une chute et a précipité son conducteur sur la chaussée où on a dû le relever porteur de nombreuses contusions.

Objet trouvé. — Deux gendarmes ont trouvé, route de Villebrét, une pompe à bicyclette, qu'ils tiennent à la disposition de son propriétaire, caserne de la rue de la Gironde.

Une idée malheureuse. — Jean R..., 24 ans, qui avait rêvé au culte de Brochus, des hommes trop nombreux, ne put regagner tranquillement son domicile, et fut vu venir de se débarrasser de l'épluchure d'une orange en la jetant par morceaux sous les pieds des passants, sur le boulevard de Courtais, histoire sans doute de juger des obstacles possibles pouvant en résulter.

Pour son malheur, le poivrot ne put jusqu'au bout des résultats de son idée « originale », car deux agents grinçants pour son malheureux personnel l'accompagnèrent jusqu'au violon municipal, où R... passa la nuit, il emporta, comme souvenir, une contravention.

Les accidents du travail. — M. Marcel Auclair, 20 ans, chaudronnier, à l'usine Saint-Jacques, demeurant aux Malettes, a été blessé à l'œil droit.

M. Denis Gaudier, 57 ans, forgeron, à l'usine des Fers-Creux, route de Chambon, s'est contusionné au genou gauche.

Le jeune Henri Paot, 17 ans, tourneur à l'usine des Fers-Creux, rue de la Brosse, s'est coupé à la main.

M. Ankolet, Frécon, 22 ans, manoeuvre, à l'usine des Fers-Creux, rue Porte-Saint-Pierre, a eu l'index gauche coupé par un bloc de scorie.

M. Adrien Berthomier, 20 ans, chargeur à l'usine des Hauts-Fourneaux, rue du Plan-Incliné, a été blessé à la main.

M. Henri Chassagne, 23 ans, manoeuvre, à l'usine des Hauts-Fourneaux, quai Louis-Blanc, a eu le médus droit coupé.

M. Louis Arsenat, 20 ans, manoeuvre, au dépôt de la compagnie d'Orléans, rue Appienne, s'est blessé au genou droit.

M. Firmin Sauvoin, 30 ans, manoeuvre, au dépôt des machines de la compagnie d'Orléans, demeurant à Nôris, s'est coupé le médus et l'annulaire gauche.

M. Lucien Gennat, 30 ans, aide à l'usine Saint-Jacques, rue Stéphane Servant, a été blessé à l'œil droit.

Etat-civil du 5 au 6 février : Naissances. — Anne Lavoisier, 102, rue de la République ; — Gisèle Fily, 40, rue des Nicolaï.

Mariage. — Mari-V. Aul et Lucile Champ.

Décès. — Adèle Gautron, 51 ans, veuve Tronget ; — Marie Canner, 71 ans, veuve Chabanneau.

UNE BALLE EN PLEINE POITRINE. URTEL, 7 février (par téléphone, de notre correspondant particulier). — Lucien Thury, 26 ans, domestique, chez M. Troubat, propriétaire à Urtel a mis fin à ses jours en profitant d'une absence de son maître, pour se tirer un coup de fusil dans la poitrine. La mort fut instantanée. On ignore les causes de ce suicide.

Paris-Centre à Paris. Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Bassano).

Kiosque 127, boulevard Rochechouart, 127, place du Delta.

Librairie, rue de Cléry, 76 (près la place Cléry), Librairie, boulevard de Courcelles, 128 (face la place des Terreaux).

Kiosque 148, rue de Dunkerque, 23 (en face la gare du Nord).

Kiosque 199, boulevard Magenta, 1 (près de la Bourse du Travail).

Kiosque 79, place de la République, 35 (angle de la rue Temple autobus).

Kiosque 32, boulevard Poissonnière, 32 (angle de boulevard Montmartre).

Kiosque 32, boulevard des Italiens, 16 (en face le bureau de poste).

Kiosque 77, boulevard des Capucines, 19 (angle de la place de l'Opéra).

Kiosque 1, boulevard de la Madeleine, 27 (gare d'Orléans).

Kiosque 146, place du Théâtre-Français (en face la Gaieté).

Kiosque 178, boulevard Maiesherbes, 49-51 (station auto-bus-tramway).

Kiosque 157, place Saint-Michel, 6 (station auto-bus).

Kiosque 172, rue Saint-Lazare (en face la gare, hôtel Terminus).

Kiosque 133, avenue des Champs-Élysées, 50 (angle de la rue La-Bouërie).

Choix des engrais suivant les cultures. Les fermes expérimentales du Canada ont étudié l'action de divers engrais phosphatés et azotés sur les trois récoltes qui se succèdent dans l'assolement habituel de ce pays : pomme de terre, avoine, trèfle.

En prenant pour unité (100) l'effet produit par le superphosphate et le sulfate d'ammoniaque sur chacune de ces cultures, on a obtenu avec :

Pommes de terre. Avoine Trèfle de terre. Superphosphate... 100 100 100. Sulfate d'ammoniaque... 106 1

CHER SAONE- & LOIRE

La baisse du prix de la farine s'accroît. Le porc diminué

Bourges, 7 février (de notre correspondant particulier, par téléphone).

Meunerie. — La farine livrée à Bourges au prix de 87 francs, était à Vierzon au prix de 85 francs le quintal, ce qui indique que la tendance à la baisse, déjà constatée la semaine dernière, est continuée et qu'elle devra avoir sa répercussion sur le prix de la farine.

La commission constate, en outre, que dans certaines régions, on cote la farine jusqu'à 92 francs, elle ne s'explique pas cet écart et estime qu'une telle disproportion devra entraîner une enquête si elle persiste.

Boulangerie. — Aucune modification. Boucherie. — Veau, la tendance marquée dans la huitaine précédente, s'affirme, et pour ce, elle s'accroît, amenant une révision des prix de vente au détail.

Brut et moulin, sans changement. Charcuterie. — Le vétérinaire départementale expose à la commission les résultats de l'expertise contradictoire à laquelle il a été procédé pour déterminer et approuver le moyen de porce de la région. L'examen attentif des conclusions de cette expertise amènent la commission, d'accord avec les représentants de la charcuterie, à réviser les prix de vente au détail qui ont ainsi été fixés :

Filet et cochon, 7,75 le kilo ; côtelette, 7,60 ; poitrine, 5,80 ; lard et saindoux, 5,75 ; jambon à saucisses, 8,25 ; saucisses, 8,45 ; charcuterie, 15 fr. 50.

Fruiterie et légumes. — En présence des prix élevés auxquels sont vendus chez les fruitiers détaillants les légumes de première nécessité, la commission décide de convoquer le représentant qualité de cette corporation, pour collaborer à ses travaux et rendre aussi un élément régulateur aux cours pratiqués dans cette branche du commerce local.

BOURGES TEMPERATURE : nuit, la plus basse - 9,4 ; température jour à 1 heure - 1° ; hauteur barométrique à 1 heure 766 mm. 5.

Prévisions pour mercredi : Le froid persistera pour déterminer et approuver le moyen de porce de la région. L'examen attentif des conclusions de cette expertise amènent la commission, d'accord avec les représentants de la charcuterie, à réviser les prix de vente au détail qui ont ainsi été fixés :

Etat civil. — Naissances : Georges Fontaine, rue Chevreau ; Simonne Rétil, rue de l'Observatoire ; Décès : Pierre Mussonnat, 71 ans ; Marie Dammeron, veuve Panariou, 76 ans ; Madeleine Helton, femme Collin, 58 ans ;

SAINTE-AMAND-MONTROND Obsèques d'un combattant. — Lundi dernier, à 14 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Eugène Tourillon, soldat au 229 régiment d'infanterie, décédé au camp de Mourmelon, le 26 avril 1917, et dont le corps a été ramené du front.

Une foule nombreuse remplissait l'église, afin de rendre un dernier hommage à ce vaillant enfant du pays, mort pour la France.

Au cimetière, M. Bally, au nom des combattants, a adressé un adieu suprême au jeune héros.

Un camion embourbé. — Le Centre Electrique ayant procédé à des travaux de rectification de canalisation et à la traction électrique des tramways, ne présentant pas la solidité nécessaire, un fort camion de la maison Morin, de Bourges, s'y est embourbé à un tel point qu'on a dû recourir à des travaux de force pour le sortir et le remettre en marche.

L'autorité compétente a été saisie du fait et des dispositions vont être prises pour éviter d'autres faits de cette nature.

Double contravention. — M. Henri Thimont, bijoutier, rue Rouleuse, s'est vu dresser une double contravention pour défaut de plaque, sur sa bicyclette et pour avoir négligé d'allumer sa lanterne.

Suicide. — On a trouvé dans le canal le cadavre d'une Mme Arlot, âgée de 52 ans, domiciliée au château du lieu. La femme Arlot, qui avait atteint d'une grave maladie, a dû mettre fin à ses jours en se jetant à l'eau.

VIRZON Accident à la gare. — M. Alexandre Bézat, homme d'équipe travaillant au déchargement d'un wagon de barres de fer, glissa et tomba du quai sur la voie. Il a été commotionné aux côtes.

Accidents à la société française. — M. Gaston Leclerc a été brûlé au pied droit, par de la fonte en fusion.

M. Marcel Guibouret a reçu un écart de métal dans l'œil gauche.

FOCY Elections. — Dimanche dernier ont eu lieu les élections municipales du conseil municipal. Celles-ci furent très intéressantes et furent marquées par une participation très élevée.

LA GUERCHE Concert. — Dimanche 12 février, salle du « Modern Tivoli », soirée musicale et théâtrale organisée par la Fanfare avec le concours de ses meilleurs artistes.

Brillante partie de concert vocal et instrumental, chansons, chansonnettes comiques, romances et monologues.

Un vinonaux remarquables, comédie en 1 acte du plus grand succès de Virgile Thomas.

A l'issue du concert, fut à grand orchestre. Etat-civil du 15 au 31 janvier : Naissances. — Charles Bedais ; — Edmond Millet. Décès. — Michel Langeron, 57 ans.

Mais je n'eus garde, dans un tel moment, de contraindre Rouletabille. Me intéressait ostensiblement à cette idée de sang.

— Du sang de qui ? dit-je. — Je savais ?... du sang de qui ?... du sang de Larsan ?

— Oh ! Oh ! fit-il, du sang de Larsan ! Qui est-ce qui connaît le sang de Larsan ? Qui en a jamais vu la couleur ? Pour moi, le sang de Larsan, c'est le sang de Rouletabille !

— J'étais tout à fait, tout à fait, Monné. — Mon père ne se laisse pas prendre son sang comme ça !

— Voilà qui repartait, avec ce singulier orgueil désespéré, de son père... — Quand mon père portait pernique, ce ne se voyait pas ! — Mon père ne se laisse pas prendre son sang comme ça !

— Les moins de Bernier, au contraire, pleines, et vous n'avez vu sur celles de la Dame en noir !

— Qui ! oui ! On dit ça !... On dit ça !... Mais on ne tue pas mon père comme ça ! Il paraissait toujours très agité et il ne cessait de regarder le petit lavis bien propre. Il dit, la gorge gonflée soudain d'un gros sanglot :

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Avez pitié de nous ! Cela serait trop affreux.

— Et il dit encore : — Ma pauvre maman n'a pas mérité cela ! Ni moi non plus ! ni personne !

— Ce fut alors qu'une grosse larme, glissant au long de sa joue, tomba dans le godet :

— Oh ! fit-il... il ne faut pas allonger la peinture.

— Et disant cela d'une voix tremblante, il prit le godet avec un soin infini et l'allia enfermer dans une petite armoire.

— Puis il me prit par la main et m'emmena, cependant que je le regardais faire, me demandant si réellement il n'était point, tout à coup, devenu vraiment fou.

LOIRET MONTARGIS

Syndicat d'initiative de la région de Montargis. — Au cours d'une réunion tenue samedi soir, au siège social, café des Glaces, le Syndicat d'initiative a ainsi définitivement constitué son comité d'honneur, en vue du circuit international des motocyclettes, cyclistes et side-cars, dont les épreuves se dérouleront à Montargis à la Pentecôte prochaine.

M. le sous-préfet, M. le maire de Montargis, M. de Sarthe, président du S.I., MM. Laroche, et Fouquin, adjoints ; Delaporte, vice-président du S. I. ; Chaumeron, Legnas et Razel, membres du Comité du S. I.

Vols de bicyclettes. — Des malfaiteurs se sont emparés cette semaine de deux bicyclettes ; l'une appartenait à M. Coulon, directeur de l'Énergie Industrielle, l'autre à M. Charles Emile, représentant de commerce, demeurant rue de la Quintaine.

Nos lecteurs sont informés que le journal « Paris-Centre » est mis en vente chez notre distributeur principal, M. BOUZIN, 74, rue de Paris, à Vichy.

En raison du coût de l'impression, nous prions nos abonnés de nous envoyer désormais cinquante centimes (au lieu de 60 centimes) pour leurs changements d'adresse.

A Varennes-les-Nevers, PARIS-CENTRE est en vente chez M. PASSERON, barbier.

Jeunes filles et jeunes hommes de tous âges, desirant louer leurs services à l'année sont venus beaucoup moins nombreux que les années précédentes, les usines et ateliers de la région attirant de plus en plus ouvriers et ouvrières, au détriment de la culture.

Domestiques des deux sexes demandant des gages encore plus élevés que ces dernières années, alors que les employeurs voudraient payer un peu moins cher, les bénéficiaires agricoles se trouvant réduits sensiblement par la baisse qui s'est produite sur le gros bétail et plus encore sur les porcs gras et maigres.

Aussi il ne s'est traité que peu d'affaires, chacun restant sur ses positions et se réservant pour dimanche prochain qui est le gros dimanche.

Vers midi, la foire se disperse et alors les hôtels, cafés, auberges regorgent de consommateurs.

La jeunesse se répand dans les bals, parquets et barriques foraines et s'en donne à cœur joie jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

LE CAFUSOT UNE CHUTE DE 22 MÈTRES. — Le Cri sot, 7 février (par telegramme) de notre correspondant particulier. — Un terrible accident s'est produit, hier, à 14 heures, à l'usine de Saint-Quentin. Prix d'entrée pour les messieurs 2 francs. Les dames et les demoiselles sont particulièrement invitées.

Une mauvaise tuile. — Avant-hier soir, alors que le vent soufflait en tempête, une tuile arrachée à une toiture d'un bâtiment des usines, est tombée à la tête de la jeune Eugénie, demeurant place de l'Hôtel-Dieu, lequel sortait d'un atelier et fut sérieusement blessé.

MONTENGIS La classe 1932. — La liste des conscrits de la classe 1932 comprend 18 conscrits dont les noms sont : Jean Marie Beaufuron ; Jean-Marie Bouhey ; Philippe Chaffolle ; Jean Jules Varrault ; Eugène Desnoyers ; Ambroise Dutillier ; Étienne Fauquet ; Joseph Febvre ; Louis Feu, Jean Gagne, Raymond Jolivet, Claude Lebeau, Jean Legendre, Jean Nectoux, Jacques Patin, Jean Raux, Emile Roberteguy, Lucien Thiry.

Les opérations du conseil de révision auront lieu le vendredi 17 mars à 15 heures.

Etat civil. — Naissances. — Antoine Nicolas ; — Lucienne Vernusse ; — André Desvignes ; — Charlotte Boutequip ; — Maurice Bidault.

Décès. — Jean-Marie Maveau, 88 ans ; — Alexandre Dubreuil, 67 ans ; — Jeanne Bédet, veuve Seguin, 93 ans ; — André Desvignes, 3 jours ; — Charles Anne, épouse Dorcy, 58 ans ; — Robert Bonniau, 18 ans ; — Pierre Boudot, veuve Pommeret, 76 ans ; — Aimé Colin, 83 ans.

CHAROLLES Obsèques. — Le 1er février est décédé, à l'âge de 28 ans, Mme Jean Trepozet, épouse de M. Trepozet, décédée à la suite de complications maternelles ou en lieu mercredi à 2 heures, suivies d'un long cortège.

Etat civil. — Naissances. — Antoine Guibert ; — Claudette Dupont ; — Joseph Fayotte ; — Robert Michoud ; — Pierre Burmet ; — Jeanne Lambert ; — Louis Blaineau ; — Jean Duvivier.

Mariages. — Pierre Larochette, cordonnier, et Marie Dumas, couturière ; — François Armuzano, ingénieur et Louise Aupod ; — Alfred Voignier, technicien et Marie Mingo, repasseuse.

Décès. — Claude Dumont, 89 ans ; — Claude Vautrin, 51 ans ; — Robert Michoud, 3 jours ; — Claude Busseuil, 72 ans ; — Pierre Vrenay, 88 ans ; — Françoise Saint-Cas, 73 ans ; — François Delorme, 79 ans.

AUTUN Le temps. — Un froid intense s'est substitué au vent du nord-est.

Dimanche après-midi, la température était douce, mais subitement autour de 6 heures du soir, le vent se mit à souffler d'apremont. Dans la nuit de dimanche à lundi, les thermomètres marquèrent -15° et même plus et lundi toute la journée le froid donna à peine, mais le vent soufflait encore nous annonça sans doute de la neige.

ROCHES-VALE Graine de trèfle violet, 4,90 à 4,80 fr. le hectare, 250 à 300 fr. ; vesces de printemps, 130 francs les 100 kilos.

LA HOUILLE Charbon lit. — Graine de trèfle violet, 4,90 à 4,80 fr. ; de luzerne, 2,50 à 3,00 fr. les 100 kilos.

— Allons là, allons là, fit-il, le moment est venu, Sainclair ! Nous ne pouvons plus reculer devant rien... Il faut que la Dame en noir nous dise tout... tout ce qui s'est passé dans le sac... Ah ! si M. Darzac pouvait rentrer tout de suite... tout de suite... ce serait nous rendre... Certes ! je ne peux plus attendre !

— Attendez quoi ?... attendez quoi ?... Et encore une fois pourquoi s'écriait-il ainsi ? Quelle pensée lui faisait ce regard fixe ? Pourquoi se remit-il nerveusement à cliquer des dents ?

— Je ne puis m'empêcher de lui demander à nouveau : — Qu'est-ce qui vous épouvante ainsi ?... Est-ce que Larsan n'est pas mort !

— Et il me regarda, me serrant nerveusement le bras :

— Je vous dis, je vous dis que sa mort m'épouvante plus que sa vie !

— Et il frappa à la porte de la Tour Carrée devant laquelle nous nous trouvions. Je le laissais seul en présence de sa mère. Mais, à mon grand étonnement, il me répondit qu'il ne fallait en ce moment, le quitter pour rien au monde, « tant que la cervelle ne serait point fermée ».

— Et il ajouta, lugubre : — Poussez ! il lève jamais ?... La porte de la Tour restait close ; il frappa à nouveau ; alors elle s'ouvrit et nous vîmes réapparaitre la figure défaite de Bernier. Il parut très fatigué de nous voir.

— Qu'est-ce que vous voulez ? Qu'est-ce que vous voulez encore ? fit-il. Parlez tout bas, Madame est dans le salon du vieux Bob... Et le vieux n'est toujours pas rentré.

— Laissez-vous entrer, Bernier... commanda Rouletabille.

— Et il poussa la porte.

— Sur tout ne dites pas à Madame... Mais non ! Mais non !

Foires et Marchés de la Région

LURCY-LEVY. — Marché du lundi 6 février 1932. — Le bœuf à succédés le livré, et un temps magnifique. Beaucoup de monde et de marchandises de toutes sortes. Les cochons sont nombreux, et s'en retournent bien approvisionnés.

Veaux amenés 21, vendus, 1° qualité, 3 fr. à 3,50 ; 2° qualité, 2,50 à 3 fr. ; 3° qualité, 2,25. — Beurres, 3,50 à 4 fr. la livre ; œufs, 5 fr. à 5,50 la douzaine ; fromages de pays : vaches, 1 l. à 1,25 pièce ; chèvre, 0,50 à 0,70 pièce ; beurre de volailles : poulets de grains, 12 à 16 francs la paire ; gros poulets, 18 à 30 fr. la paire ; dindes, 60 à 70 fr. la paire ; oies, 40 à 50 francs la paire ; canards, 12 à 18 francs la paire.

Phénixes, 12 à 16 francs la paire ; pigeons, 2,50 à 3,50 la paire ; lapins domestiques, 8 à 14 francs pièce ; lapins de garnie, 5 fr. à 5,50 pièce ; pommes de terre, 0,40 à 0,50 le kilo ; le double-décalitre, 5 fr. à 5,50 suivant qualité ; les doubles pommes de terre, 2,50 à 3 fr. le double-décalitre ; haricots, 1 l. à 1,25 le litre ; le double-décalitre, 15 à 20 francs le kilo.

Paris, 0,30 le kilo, Farine, 1,30 le kilo.

VIANDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1° qualité, 4,80 ; aloyau, 1° qualité, 7,00 ; paleron, 1° qualité, 4,80 ; Mouton. — Entier, 1° qualité, 8,00 ; épaule, 1° qualité, 7,20 ; poitrine, 1° qualité, 4,80.

Volailles. — Canards de ferme, 11,70 ; oies, le kilo, 6,70 ; poulets Charentais, 11,70 ; poulets toutes provenances, 9,90.

Poissons. — Le kilo : morue salée, 2,00 ; carpes, 2,00 ; saumon, 10,00 ; poissons de terre algériens, 100 kilos, 180 ; pommes de terre charbon, 52 ; pommes de terre chair blanche, 52.

BEURRES. — Le kilo : Charentais, Poitou, 2,90 ; Touraine, 2,90 ; Marchands, 2,50 ; Normandie, 2,50.

ŒUFS. — Le mille : Brese, 7,00 ; Brie, 6,00 ; Bourguignons, Nivernais, 6,00 ; Touraine 6,00 ; Etrangère, 4,00.

GRUYÈRES. — Gruyère, 3,00 à 3,50 ; Cantal, 3,00 à 5,00.

VINS BERGERAC (Dordogne). — Les meilleurs vins rouges de 10 degrés et au 1/2, enlevement sans quinze jours avant 300 francs le tonneau nu.

CUIRS-PEAUX CLERMONT-FERRAND. — La prochaine vente publique de cuirs verts aura lieu le mercredi 15 courant, à 14 heures précises, au Café Ruspé, 10, rue Duret.

Le commissaire environ 4,500 veaux et 500 cuirs bruns, vaches, taureaux, chevaux, mules et ânes.

LYON Résultats de la vente Lehmann et Verjus réunies, prix par 100 kilos : bœufs lourds, 400 ; vaches, 350 ; moyens ronds 450 ; porcs légers, 315.

Vaches lourdes rondes 308 ; plates, retirées, 280 ; légères rondes, retirées ; plates 330 ; veaux, 270 ; moutons, 250 ; vaches, 260 ; 200 ; moyens 743 ; lourds, 573,75 ; extra veau, 230 à 275 fr.

BEAUNE (Côte-d'Or). — Foin 280 à 300 fr. ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; les mille kilos ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

BLOIS (L.-et-Ch.). — Foin, 30 à 40 fr. ; paille de blé, 6 à 7 fr. ; les 100 kilos ; paille de seigle, 5,50 à 6 fr. ; regain, 240 à 250 fr. ; ton, 240 à 250 fr. ; regain, 190 à 200 fr. ; paille de blé, 40 à 50 fr. ; d'avoine, 40 à 45 fr. les 100 bottes.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

Halles centrales-Paris

VIANDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1° qualité, 4,80 ; aloyau, 1° qualité, 7,00 ; paleron, 1° qualité, 4,80 ; Mouton. — Entier, 1° qualité, 8,00 ; épaule, 1° qualité, 7,20 ; poitrine, 1° qualité, 4,80.

Volailles. — Canards de ferme, 11,70 ; oies, le kilo, 6,70 ; poulets Charentais, 11,70 ; poulets toutes provenances, 9,90.

Poissons. — Le kilo : morue salée, 2,00 ; carpes, 2,00 ; saumon, 10,00 ; poissons de terre algériens, 100 kilos, 180 ; pommes de terre charbon, 52 ; pommes de terre chair blanche, 52.

BEURRES. — Le kilo : Charentais, Poitou, 2,90 ; Touraine, 2,90 ; Marchands, 2,50 ; Normandie, 2,50.

ŒUFS. — Le mille : Brese, 7,00 ; Brie, 6,00 ; Bourguignons, Nivernais, 6,00 ; Touraine 6,00 ; Etrangère, 4,00.

GRUYÈRES. — Gruyère, 3,00 à 3,50 ; Cantal, 3,00 à 5,00.

VINS BERGERAC (Dordogne). — Les meilleurs vins rouges de 10 degrés et au 1/2, enlevement sans quinze jours avant 300 francs le tonneau nu.

CUIRS-PEAUX CLERMONT-FERRAND. — La prochaine vente publique de cuirs verts aura lieu le mercredi 15 courant, à 14 heures précises, au Café Ruspé, 10, rue Duret.

Le commissaire environ 4,500 veaux et 500 cuirs bruns, vaches, taureaux, chevaux, mules et ânes.

LYON Résultats de la vente Lehmann et Verjus réunies, prix par 100 kilos : bœufs lourds, 400 ; vaches, 350 ; moyens ronds 450 ; porcs légers, 315.

Vaches lourdes rondes 308 ; plates, retirées, 280 ; légères rondes, retirées ; plates 330 ; veaux, 270 ; moutons, 250 ; vaches, 260 ; 200 ; moyens 743 ; lourds, 573,75 ; extra veau, 230 à 275 fr.

BEAUNE (Côte-d'Or). — Foin 280 à 300 fr. ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; les mille kilos ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

BLOIS (L.-et-Ch.). — Foin, 30 à 40 fr. ; paille de blé, 6 à 7 fr. ; les 100 kilos ; paille de seigle, 5,50 à 6 fr. ; regain, 240 à 250 fr. ; ton, 240 à 250 fr. ; regain, 190 à 200 fr. ; paille de blé, 40 à 50 fr. ; d'avoine, 40 à 45 fr. les 100 bottes.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

LYON Pailles. — Cours sans changement ; paille de blé, 70 à 80 fr. ; paille de seigle, 70 à 80 fr. ; paille de trèfle, 30 à 35 fr. ; regain, 240 à 275 fr. ; ton, 230 à 275 fr.

ELIXIR

FORTIFIE ET

FAIT ENGRAISSER

Des Preuves

Mme Gadriol, place des Alliés, à Solins (Jura), écrit le 24 juin 1921 :

« Monsieur HUMBERT,

« Je dois vous dire que dès les premières cuillerées de votre Elixir, j'ai senti un changement radical dans ma santé ; j'ai un appétit formidable. Toutes mes amies qui m'ont vue si pâle, si maigre, si malade, sont stupéfaites de me voir bien portante aujourd'hui. Mon docteur en a été étonné aussi et m'a demandé votre adresse. Recevez, M. Humbert, etc. »

M. Lambert, 16, rue Schwendi, à Strasbourg, reconnaît dans sa lettre du 5 août 1921, que son fils, très anémique, 16 ans, s'est beaucoup fortifié et rétabli par l'usage de l'ELIXIR HUMBERT.

Il est prouvé que l'ELIXIR HUMBERT guérit avec certitude tous les cas d'anémie, croissance, formation, pertes de sang, suites de couches, faiblesse générale surmenage, etc., etc. — Dans toutes les bonnes pharmacies. Le traitement revient à dix sous par jour.

HUMBERT

Officiers Ministériels

Etudes de : M. Maurice BECHARD, avoué à Nevers, 31, rue La Fayette et de M. BEAUGONIN, notaire à Saint-Sauveur.

VENTE SUR LICITATION aux enchères publiques, d'une MAISON

si tuée à Saint-Sauveur, rue de Decize, dépendant de la succession de M. Jean Louis, dit Auguste ROINAT.

L'adjudication aura lieu le dimanche cinq mars 1922, à dix heures du matin, en l'étude et par le ministère de M. BEAUGONIN, notaire à Saint-Sauveur.

Les frais de poursuites de vente sont payables en totalité au jour de la vente.

L'acquéreur sera tenu de remettre au moment de la vente une pièce d'état civil justificative de son identité.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que par suite et en vertu d'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Nevers, le vingt et un décembre mil neuf cent vingt et un, enregistré.

Il sera aux requêtes, poursuites et diligences de : 1° Monsieur Georges-Pierre ROINAT, professeur d'allemand, demeurant à Paris, rue Ravignan, 17 ; 2° Monsieur Paul-Etienne-Henri ROINAT, vérificateur aux usines électriques de Saint-Ouen, demeurant à Paris, 119, boulevard Ney ; 3° Madame Marcelle-Eloïse - Marie ROINAT, épouse de Monsieur Anselme - Joseph - Médéric BOISEL, architecte, chevalier de la Légion d'honneur, et ancien Monsieur BOISEL, agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser Madame ROINAT son épouse, sus-nommée, demeurant ensemble à Compiègne, avenue Alphonse-Chavey, n° 5 ;

Ayant M. BECHARD pour avoué constitué, qui exerce en cette qualité près le tribunal civil de Nevers, demeurant en cette ville, 31, rue La Fayette.

En présence ou eux dûment appelés de :

1° Monsieur Gustave ALLARY, mécanicien, à la compagnie des chemins de fer P.-L.-M., demeurant à la Roche-Migennes (Orne), pris en sa qualité de tuteur naturel et légal de Hélène-Georgette ALLARY, sa fille mineure, née de son mariage avec défunt dame Marie-Julienne DUSSAULE ;

Ayant pour avoué constitué M. GEOFFROY, qui exerce en cette qualité près le tribunal civil de Nevers, demeurant en la dite ville, avenue Georges-Clemenceau n° 9 ; 2° M. Clément LALOY, employé à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., demeurant à la Roche-Migennes, pris en sa qua-

lité de subrogé tuteur de la mineure ALLARY, sus-nommée. Procédé, après l'accomplissement des formalités voulues par la loi, le dimanche cinq mars mil neuf cent vingt deux, à dix heures du matin, en l'étude et par le ministère de M. BEAUGONIN, notaire à Saint-Sauveur, commis à cet effet, par le jugement du vingt décembre mil neuf cent vingt et un à la vente sur licitation aux enchères publiques en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés :

Désignation des immeubles à vendre.

Ces immeubles sont situés à Saint-Sauveur rue de Decize et consistent en :

Une maison d'habitation couverte et ardoisée, élevée sur cave, composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, de 5 pièces au 1er étage, grenier sur le toit, cour à l'arrière.

Cuisine dans la cour et petits écuries. Jardin à la suite de la cour à laquelle on accède par une porte cochère donnant sur la rue de Decize, qui est l'entrée de la remise ci-près.

Remise par côté.

Le tout d'un seul ensemble de la contenance de quatre ares dix centiares, tenant du nord au docteur Rondu, du midi à M. Auguste Valarche, du levant à M. Robin et du couchant à la rue de Decize.

Lesdits immeubles paraissant figurer au plan cadastral de la commune de Saint-Sauveur sous le n° 1066 section A de la propriété bâtie et sous les n° 1066 p. et 1066 p section A de la propriété non bâtie pour une cour d'une contenance de quatre ares dix centiares.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix de dix mille francs, fixés par le jugement du vingt et un décembre mil neuf cent vingt et un, ci..... 10.000 fr.

Fait et rédigé à Nevers, le 5 février mil neuf cent vingt deux, par M. BECHARD, avoué poursuivant la vente.

Signé : M. BECHARD.

Enregistré, à Nevers, le sept février 1922. Folio Casse n°..... Reçu 3 francs. Signé : ALLIEN.

Pour les renseignements, s'adresser à :

1° M. BECHARD, avoué poursuivant la vente, 31, rue La Fayette, Nevers ; 2° M. GEOFFROY, avoué coadjuteur, demeurant avenue Georges-Clemenceau, à Nevers ; 3° M. BEAUGONIN, notaire à Saint-Sauveur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges. 2053

CIVERS

GARAGE CHALMET Saint-Sauveur, à enlever de suite FORD TORPEDO état de marche. 6.400 fr. à essayer. 1920

EMPLOIS vacants, toutes professions, fr. colon., étranger. Ecr. : RAPID PRESSE, 19, R. Caill, PARIS 920

Ou cherche à louer à Nevers Quartier du Parc si possible REMISE OU LOCAL pouvant servir de magasin. S'adresser au bureau du journal. 1927

Offre à titre réclame et pendant quinze jours seulement DU BEURRE DE TABLE de tout premier choix préparé en livres au prix exceptionnel de 7 fr. 50 le kilo rendu franco porte destinataire par expédition minimum 20 kilos. Prix spéciaux pour grandes quantités ; commande de grand contre remboursement. Ecrire : M. CORET, à Aix (Corrèze) 2070

La cidrerie de Eriare

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle est actuellement vendue d'excellent cidre pur jus, également à sa disposition des marcs vieux, nouveaux, rhums et spiritueux, à des prix modérés. 459

RHUMS, VINS DE BORDEAUX Maison cotee, recherche agents sérieux, à gros détail. Compagnie VINICOLE du SUD-OUEST, Bordeaux. 2070

Anthracite Anglais pour Moteurs à Gaz Pauvre Le seul n'encrassant pas... Sécurité de marche absolue La plus économique L'ANTHRACITE ANGLAIS, 11, rue Petitot, DIJON.

ON DEMANDE POUR TOUTE LA FRANCE Jeunes Gens, Hommes et Dames

pour représentation très facile, sans connaissances spéciales, pouvant rapporter de 40 à 50 francs par jour. Ecrire ou s'adresser à M. ROMANET, 10, rue Saint-Etienne, Nevers, 1er étage. Si pas sérieux, s'abstenir.

UN PRÊTRE GUÉRI

offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infailible de GUÉRIR MAUX DES TOMAC, ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastralgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements, etc. Ecrire à : M. C. PASQUET curé de Villegouais, par Levrault (Haut-Rhin)

M. GACON Avenue Gambetta LA CHARITÉ

Le Gaz électrique 'du Centre CHALEUR-LUMIÈRE PAR LE GAZ D'ESSENCE

L. BRULOT, Spécialiste, Montluçon

CLOTURES EN CIMENT ARMÉ Pour Parcs, Jardins, Prés, etc. Pieux Moulurés Avec attaches mobiles J.-B. COUTURIER Moulins (Allier)

HUILLE-SAVON Huile blanche ext. Postal 10 kilos 40 fr. ; huile Table recom. postale 10 kilos, 42 fr. Huile d'olive fine, post. 10 kilos 48 fr. Savon extra 72 % p. 10 kilos 24 francs. C. HUILERIE NIÇOISE MONTPELLIER

Atelier de Réparations Automobiles Toutes Marques CRAY & AUDIN Rue Sainte-Valérie, NEVERS Représentants pour le Nièvre et le Cher de la VOITURE 'FOX' 10 HP avec moteurs Chapuis-Dernier démarrage et éclairage électrique. La voiture est visible tous les jours. Consommation 8 litres aux 100 kilomètres à 250 gr. huile environ. Simple, robuste grimpeuse.

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

UN PRÊTRE GUÉRI

offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infailible de GUÉRIR MAUX DES TOMAC, ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastralgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements, etc. Ecrire à : M. C. PASQUET curé de Villegouais, par Levrault (Haut-Rhin)

M. GACON Avenue Gambetta LA CHARITÉ

Le Gaz électrique 'du Centre CHALEUR-LUMIÈRE PAR LE GAZ D'ESSENCE

L. BRULOT, Spécialiste, Montluçon

CLOTURES EN CIMENT ARMÉ Pour Parcs, Jardins, Prés, etc. Pieux Moulurés Avec attaches mobiles J.-B. COUTURIER Moulins (Allier)

HUILLE-SAVON Huile blanche ext. Postal 10 kilos 40 fr. ; huile Table recom. postale 10 kilos, 42 fr. Huile d'olive fine, post. 10 kilos 48 fr. Savon extra 72 % p. 10 kilos 24 francs. C. HUILERIE NIÇOISE MONTPELLIER

Atelier de Réparations Automobiles Toutes Marques CRAY & AUDIN Rue Sainte-Valérie, NEVERS Représentants pour le Nièvre et le Cher de la VOITURE 'FOX' 10 HP avec moteurs Chapuis-Dernier démarrage et éclairage électrique. La voiture est visible tous les jours. Consommation 8 litres aux 100 kilomètres à 250 gr. huile environ. Simple, robuste grimpeuse.

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

UN PRÊTRE GUÉRI

offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infailible de GUÉRIR MAUX DES TOMAC, ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastralgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements, etc. Ecrire à : M. C. PASQUET curé de Villegouais, par Levrault (Haut-Rhin)

M. GACON Avenue Gambetta LA CHARITÉ

Le Gaz électrique 'du Centre CHALEUR-LUMIÈRE PAR LE GAZ D'ESSENCE

L. BRULOT, Spécialiste, Montluçon

CLOTURES EN CIMENT ARMÉ Pour Parcs, Jardins, Prés, etc. Pieux Moulurés Avec attaches mobiles J.-B. COUTURIER Moulins (Allier)

HUILLE-SAVON Huile blanche ext. Postal 10 kilos 40 fr. ; huile Table recom. postale 10 kilos, 42 fr. Huile d'olive fine, post. 10 kilos 48 fr. Savon extra 72 % p. 10 kilos 24 francs. C. HUILERIE NIÇOISE MONTPELLIER

Atelier de Réparations Automobiles Toutes Marques CRAY & AUDIN Rue Sainte-Valérie, NEVERS Représentants pour le Nièvre et le Cher de la VOITURE 'FOX' 10 HP avec moteurs Chapuis-Dernier démarrage et éclairage électrique. La voiture est visible tous les jours. Consommation 8 litres aux 100 kilomètres à 250 gr. huile environ. Simple, robuste grimpeuse.

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Contre

TOUX, RHUMES BRONCHITES CATARRHE EMPHYSEME - ASTHME -

Penez La

Potion Darbel

Vous serez soulagés et guéris rapidement Prix : le flacon : 4 fr. 75 Toutes Pharmacies

DEPOT : Grande Pharmacie Parisienne F. BERNAMONT PHARMACIEN 87, Rue du Commerce, NEVERS

N'oubliez pas de consulter OTTO 13, Place Carnot, Nevers - Téléph. 4-25 Pour toutes vos installations électriques Lampes Z

Clos d'EQUARRISSAGE de Nevers Ancienne Maison BOYER-LAUGERETTE AUBIJOUX Successeur Enlèvement RAPIDE des animaux morts et hors d'usage ENGRAIS SIMPLES ET COMPOSÉS de toutes sortes Et pour toutes cultures Bureaux : Rue de la Fourterelle, NEVERS Adresse télégr. : AUBIJOUX-NEVERS Téléphone : 0-25

Atelier de Réparations Automobiles Toutes Marques CRAY & AUDIN Rue Sainte-Valérie, NEVERS Représentants pour le Nièvre et le Cher de la VOITURE 'FOX' 10 HP avec moteurs Chapuis-Dernier démarrage et éclairage électrique. La voiture est visible tous les jours. Consommation 8 litres aux 100 kilomètres à 250 gr. huile environ. Simple, robuste grimpeuse.

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITÉ (Nièvre) SCORES THOMAS - AU COQ par wagons complets et au détail ENGRAIS - NOVO - Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Sable et Gravier de Loire Extraction mécanique - Prix très modérés Entreprise de Dragage - atériaux de Construction J. RIVOIRON & A. SIMONIN DECIZE (Nièvre)

Liquidation des Stocks

Réouverture du Camp de Mars-s.-Allier

VENTE

de Baraques, Lits, Matelas, Couvertures ET DIFFÉRENT MATÉRIEL

Les Ventes ont lieu tous les jours de 8 à 11 h. et de 14 à 17 heures S'adresser au Camp de Mars-sur-Allier

GRANDE TORREFACTION DU CENTRE

Usine modèle électrique

Cafés de toutes provenances verts et torréfiés

VENTE EXCLUSIVE AU COMMERCE DEPUIS DIX KILOS Demander prix et conditions

Nous attirons tout spécialement l'attention de MM. les Epicéris qui ne vendent pas encore nos CAFÉS et PRODUITS la « BOURBONNAISE », avec superbes primes, et les prions de nous demander notre Catalogue et tous renseignements concernant cette vente qui jouit d'un gros succès.

MICHAUD Frères, à MOULINS (Téléphone 83)

LE 'SOLEIL'

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat SIEGE SOCIAL : 44 RUE DE CHATEAUDUN, PARIS

Branche Vie

Capital social : DOUZE MILLIONS

Branche Capitalisation

Capital social : Dix millions

TITRE de 2.500 francs : Remboursable en 20 ans après paiement de 17 annuités par versements mensuels de 10 francs. TIRAGES MENSUELS le 25 de chaque mois, pour désigner les Titres appelés au remboursement anticipé. ASSURANCE DE LIBERATION. — EN CAS DE DECES PREMATURE DU SOUS-CRÉDITEUR d'un titre avec assurance libération, le capital est acquis à l'échéance à ses ayants droits SANS QU'ILS AIENT À CONTINUER LE VERSEMENT DES PRIME.

Le titre libéré du paiement des primes continue néanmoins à participer aux TIRAGES MENSUELS.

S'adresser à MM. : NEVRE. — Nevers : M. D'ASSIGNY, — Château-Chinon : M. J. PASQUET, — Corbigny : M. NOTIN, — Luzy : M. CHATHILLON, — La Charité-sur-Loire : MM. LABORDE père et fils, — Clamecy : M. CHEVALIER, à Tannay.

CHER. — Bourges : M. CHEVASSU-PERIGNY, 65, rue de Dun. — Bourges : M. AUFRÈRE, 15 bis, rue Eugène Brisson. — Vierzon : M. NAVET, 3, rue Gourzon. — Saint-Amand : M. VENAT, 1, rue de Valmy. — Châteaumeillant : M. VERNY, 10, rue de la République.

ALLIER. — Moulins : M. DUBOST, 18, place Gaston. — Montluçon : M. BÉCHON, rue de l'Est. — Montluçon : M. BOUGEROLLE, 1, rue Achille Allier. — Vichy : M. DUBOIS, 85, avenue de la République.

LE 'SOLEIL'

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat SIEGE SOCIAL : 44 RUE DE CHATEAUDUN, PARIS

Branche Vie

Capital social : DOUZE MILLIONS

Branche Capitalisation

Capital social : Dix millions

TITRE de 2.500 francs : Remboursable en 20 ans après paiement de 17 annuités par versements mensuels de 10 francs. TIRAGES MENSUELS le 25 de chaque mois, pour désigner les Titres appelés au remboursement anticipé. ASSURANCE DE LIBERATION. — EN CAS DE DECES PREMATURE DU SOUS-CRÉDITEUR d'un titre avec assurance libération, le capital est acquis à l'échéance à ses ayants droits SANS QU'ILS AIENT À CONTINUER LE VERSEMENT DES PRIME.

Le titre libéré du paiement des primes continue néanmoins à participer aux TIRAGES MENSUELS.

S'adresser à MM. : NEVRE. — Nevers : M. D'ASSIGNY, — Château-Chinon : M. J. PASQUET, — Corbigny : M. NOTIN, — Luzy : M. CHATHILLON, — La Charité-sur-Loire : MM. LABORDE père et fils, — Clamecy : M. CHEVALIER, à Tannay.

CHER. — Bourges : M. CHEVASSU-PERIGNY, 65, rue de Dun. — Bourges : M. AUFRÈRE, 15 bis, rue Eugène Brisson. — Vierzon : M. NAVET, 3, rue Gourzon. — Saint-Amand : M. VENAT, 1, rue de Valmy. — Châteaumeillant : M. VERNY, 10, rue de la République.

ALLIER. — Moulins : M. DUBOST, 18, place Gaston. — Montluçon : M. BÉCHON, rue de l'Est. — Montluçon : M. BOUGEROLLE, 1, rue Achille Allier. — Vichy : M. DUBOIS, 85, avenue de la République.

CABINETS D'AFFAIRES

On demande à acheter VINS EN GROS Ayant bonne clientèle, Cher, Nièvre, Allier. S'adresser à M. J. SERVAYRE 7 bis, rue Saint-Benoit, Nevers. 2019

VENTES

BOIS DE PEUPLIER scie à la mécanique ; Chevrons, Planches, panneaux, voliges S'adresser à M. TARDIVON Pierre à Gargis-la-Tour et à M. LARICHE Pierre, à Saint-Hilaire-Fontaine (Nièvre). 1836

500 POTEAUX de BARRAGE chêne S'adresser à M. TALPIN, à Sauvigny-les-Bois, par Imphy. 2022

80 MILLE DE BON FOIN à vendre pris à domicile. Louis GUILLOT, fermier à Courcelles-Bourdelins (Cher). 2072

VIN BORDEAUX

125 225 lit, rouge 265, blanc 295 fr., droits payés Château BOIRAC, Pellegrue.